

Les îles du Ponant

Procès-verbal
Du Conseil
d'Administration
Ile d'Yeu
Le 3 mars 2023
9h30

Chausey Bréhat Batz. **Ouessant** Molène Sein Glénan Groix Belle-Île Houat Hoëdic Ile d'Arz Ile aux Moines Ile d'Yeu *Ile d'Aix*

Dest.: Mmes et MM. les Administrateurs de l'A.I.P.

Le 3 mars deux mille vingt-trois, à neuf heures trente, le Conseil d'Administration de l'Association les Iles du Ponant s'est réuni à la mairie de l'île d'Yeu, sur convocation en date du 06/02/2023.

Etaient présents :

. Mmes/MM. les Maires de :

BREHAT, Olivier CARRE
OUESSANT, Denis PALLUEL
SEIN, Didier FOUQUET
GROIX, Dominique YVON
SAUZON, Ronan JUHEL
BANGOR, Annaïck HUCHET, Présidente CCBI
HOUAT, Philippe LE FUR
HOEDIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU
ÎLE-AUX-MOINES, Philippe LE BERIGOT
ARZ, Jean LOISEAU
AIX, Patrick DENAUD

. Mmes/MM. les représentants de :

LE PALAIS, Catherine BARBOTIN MOLENE, Vincent PICHON

- . M. le représentant du Conseil Départemental du Finistère, M. Gilles MOUNIER
- . M. le représentant du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, M. Gilles PAGNY.
- . M. le représentant du Conseil Départemental de Vendée, M. Bruno NOURY
- . Michel CHARUAU président de l'Office de tourisme de L'Île d'Yeu

> Ont donné pouvoir:

- . M. le représentant du Conseil Départemental du Morbihan, M. Gérard PIERRE
- . M. Le maire de Locmaria, M. Dominique ROUSSELOT

> Sont également présents :

- . Carole CHARUAU, conseillère départementale de Vendée
- . Marie-Françoise ROGER, ajointe à la mairie de Groix
- . Judith LE RALLE, Emmanuel MAILLARD, adjoints à la mairie de l'Île d'Yeu
- . Denis BREDIN, Charlotte COURANT, Marie MALLET, Lucille COURTAIS, AIP.

Sont excusés :

M. Roger LE GOFF, maire de Fouesnant

Vérification du quorum

Le CA est composé de 27 membres (18 Maires ou leurs représentants, 6 Conseillers départementaux représentants les Présidents des départements de la Manche, des Côtes d'Armor, du Finistère, du Morbihan de la Vendée, de la Charente Maritime 3 représentants issus des Comités départementaux et régionaux des pêches, des Compagnies de transport, des OTSI des îles du Ponant).

Le CA se réunit valablement lorsque la moitié de ses membres sont présents ou représentés, dans la limite d'un pouvoir par administrateur présent, soit 13 membres.

Sont présents ou représentés ce jour 19 membres.

M. Philippe LE BERIGOT préside la séance en qualité de Président de l'Association. Après un mot d'accueil, le Président, Philippe LE BERIGOT propose d'aborder l'ordre du jour du Conseil d'Administration.

Conseil d'Administration

Points à l'ordre du jour

1 Approbation du PV du CA du 22 septembre 2022

voir pièce jointe

Décision du CA N° 1/15 : Le PV du CA du 22/09/2022 est approuvé à l'unanimité.

- 2 Rapport d'activité
- 3 Proposition de programme 2023

Programme

2023

1 Actions économiques

1.1 Accompagnement des demandes économiques. Maintien de l'orientation

Chaque année, divers acteurs insulaires ou non insulaires (particuliers, collectivités, associations), interrogent l'AIP sur divers sujets. Depuis la création de Savoir faire des îles du Ponant, les acteurs économiques sont dirigés vers cette structure. Les questions relevant du domaine des collectivités continueront d'être traitées en direct par l'AIP.

• Fonds tourisme durable: Soutien aux entreprises touristiques, reconduction du dispositif 2022.

L'AIP est partenaire technique du Comité Régional du Tourisme dans le cadre du plan de relance transition énergétique un accompagnement des entreprises d'hébergement restauration est prévu par l'ADEME.

Un objectif de 10 dossiers pour 2023 : pour le moment, une dizaine de contacts sont établis.

Complément apporté en séance

Charlotte COURANT: 3 dossiers sont en cours sur Belle-Ile.

Denis PALLUEL: Quel est l'accompagnement?

Charlotte COURANT: C'est l'ADEME qui pilote cela, il y a un diagnostic à réaliser par un outil mis en place par l'ADEME (diagnostic que nous faisons en tant que partenaire), il s'agit d'un diagnostic économique pour définir quels seraient les besoins, sur quelles actions les entreprises pourraient faire des demandes d'aide dans le cadre du programme Fonds Tourisme Durable. Sans diagnostic, il n'y a pas d'aide.

Denis PALLUEL: C'est limité aux travaux d'amélioration énergétiques?

Charlotte COURANT : Oui, pour de l'investissement et des études sur la transition énergétique, la mobilité, la restauration durable et ce pour un minimum de 5 000 € d'aide. La prise en charge va jusqu'à 80%, c'est lourd à monter mais c'est intéressant.

Marie-Françoise ROGER: Les entreprises ont été informées via leurs chambres?

Charlotte COURANT: il faut être partenaire. Par exemple, sur Groix Lorient Agglo n'est pas partenaire, c'est pourquoi l'AIP a répondu à l'AMI, nous diffusons l'information aux restaurateurs et hébergeurs.

Denis BREDIN: Par exemple, l'Hôtel La Marine a été aidé en 2021. Je ne sais pas quel est le pendant et le dispositif retenu en Pays de Loire. Je sais qu'il y a eu beaucoup de discussions en Bretagne avec l'ADEME pour conserver ce dispositif.

Denis PALLUEL: C'est ouvert aux loueurs professionnels?

Charlotte COURANT: oui, à condition d'avoir un code NAF d'exploitation. Toutes les sociétés foncières ne sont pas éligibles.

Proposition de décision du CA N° 2/15 : Autorise le Président à signer la convention de mise en œuvre pour l'année 2023 avec Tourisme Bretagne (anciennement CRT).

• Participation SAFIP:

Cotisation 2023

Proposition Adhésion membre bienfaiteur: de 5000 € en 2022, la proposition d'adhésion membre bienfaiteur est portée à 3 000 €. Ceci illustre la montée en puissance de Savoir faire des îles du Ponant.

Complément apporté en séance

Charlotte COURANT : Il y a 85 entreprises adhérentes sur l'ensembles des îles, l'objectif est de 100 à la fin de l'année.

Philippe LE BERIGOT : C'est le seuil d'équilibre?

Charlotte COURANT: le seuil d'équilibre est à 120 /130 entreprises à l'horizon 2025. Les audits étant réalisés par les entreprises elles-mêmes, cela prend du temps.

Denis PALLUEL : y-a-t-il eu des entreprises qui ont adhéré et se sont retirées?

Charlotte COURANT: Avec l'augmentation des coûts, la cotisation est devenue trop élevée pour les petites entreprises, le bureau s'est réuni en février et a voté la baisse de $70 \in à$ 40 \in de cotisation annuelle pour les autoentrepreneurs qui font moins de 50 000 \in de CA et celles sans salariés, ceux qui l'ont déjà versée auront un avoir pour l'an prochain.

Proposition de décision du CA N° 3/15 : Autorise le Président à mettre en œuvre la cotisation 2023 à l'association Savoir faire des îles du Ponant en tant que membre bienfaiteur pour un montant de 3 000 €.

1.2 Etude sur le rôle des entreprises dans l'innovation sur les îles.

Programme Interreg Mer du Nord (participant au projet FREIIA) sur le sujet de l'innovation et de la gouvernance. Avec le soutien de la Région Bretagne dans le cadre de l'ingénierie prospective du Contrat des îles. Pour les modalités de financement Interreg, un audit externe des dépenses est obligatoire, la région Haut de France a mis en place un groupement d'achat pour le recrutement d'un cabinet d'audit financier externe (une des règles des financements Interreg) permettant aux partenaires des programmes Interreg de simplifier leurs procédures de désignation des auditeurs.

Recherche avec un volet application sur le terrain ; 10 ans après le programme ID'îles, remise à niveau des connaissances sur le rôle des entreprises dans l'innovation et le dynamisme des Îles.

Thèmes de recherche prospective :

- Mise à niveau du diagnostic socio-économique des îles depuis la fin du programme ID'îles jusqu'à nos jours :
- des innovations en matière de gouvernance
 - o Impact de la Loi NOTRe et des compétences dévolues aux différents niveaux de collectivité, action des EPCI dans le domaine de l'économie
 - Cas des communes en intercommunalité V/S communes isolées
- Innovations dans le domaine de l'économie et de l'entrepreneuriat

- Innovations dans les domaines sociétaux et de l'ESS
- Evolution de la gouvernance des îles, place des acteurs économiques
- Place particulière de SAFIP (savoir Faire des îles du Ponant)
- Retombées des études universitaires : liens chercheurs, stagiaires avec collectivités et parties prenantes insulaires identification d'exemples ex : impact ID'îles sur l'entrepreneuriat

Comparaisons inter-îles

- Entre îles bretonnes
 - o Evolution entrepreneuriat
 - o Evolution de la gouvernance
 - Nouveaux entrepreneurs
 - Rôle dans les innovations
 - Nouveaux dispositifs de travail : tiers lieux, co-working, ESS
 - Pénétration des usages du numérique

• ..

- o Identification des freins au développement et à l'innovation
- o Lien îles-continent,
- Entre îles du programme Interreg FREIIA
 - Comparaison de la situation des îles en matière d'innovation et de développement de l'entrepreneuriat (benchmarking permettant d'évaluer la situation des îles hors Bretagne (Yeu Aix Chausey).
 - o Comparaison des dispositifs de gouvernance
 - Impact des différentes formes de gouvernance sur le dynamisme et l'innovation
 - o Différentes situations d'implication des acteurs de la recherche
 - o Rôle des étudiants et stages sur les îles dans le développement
 - de l'innovation
 - de l'entreprenariat

Complément apporté en séance

Philippe LE BERIGOT: Quel est le budget pour ce programme?

Denis BREDIN : le budget est d'environ 300 000 € réparti sur 4 exercices dans le cadre d'un programme Interreg financé à 60 % par le FEDER et nous avons 10% au titre du Contrat des îles (CPER) dans le cadre du volet ingénierie prospective validée lors du dernier CUP et l'auto participation sur le papier est de 20 % mais en réalité il y a des frais généraux intégrés en grande partie couverts.

Il y a 2 volets à mettre en œuvre : l'Ingénierie Prospective et le 2ème volet qui est purement administratif, puisque pour tous les programmes européens, il y un système d'audit de contrôle qui est intégré dans le coût global du projet. Dans le cadre de ce programme, l'unité de gestion française est la Région Hauts de France qui a mis en place un système de groupement de commande ce qui évite à chaque partenaire d'avoir à faire une sélection de ces auditeurs. La proposition est d'adhérer (adhésion gratuite) à ce groupement de commande ce qui est quasiment obligatoire puisqu'il faut « passer » par ce groupement de commande pour avoir un auditeur et cela nous simplifie les choses.

Décision du CA N° 4/15 votée à l'unanimité moins une abstention :

Mandate le Président pour mettre en œuvre ce programme, à signer toute convention pour la mobilisation des recettes et à procéder au recrutement nécessaire à sa mise en œuvre,

Autorise l'association à adhérer à la commande groupée « audit financier » mise en place par la région Hauts de France, autorité de gestion Interreg Mer du Nord pour la France, cette adhésion est à titre gratuit.

1.3 Tourisme

Univers transversaux Région Bretagne

Reconduction en 2023 des actions dans le cadre de la « feuille de route îles » de la Région Bretagne.

Elles s'inscrivent dans la convention d'objectif 2022 – 2024. Elle ne prévoit bien sûr pas de financer les actions sur des îles non bretonnes, mais accepte la démarche de l'AIP de les y associer, comme cela a pu être le cas lors des années précédentes.

Ambition du programme: Faire des îles des territoires exemplaires de la gestion des ressources locales, du respect de l'environnement insulaire et d'un tourisme équilibré tout au long de l'année, en un mot: des territoires au tourisme durable.

3 axes stratégiques ont été définis,

- Axe 1 : mieux adapter l'accueil des visiteurs à l'acceptabilité de chaque île,
- Axe 2 : mieux étaler la fréquentation touristique dans le temps,
- Axe 3 : tendre vers une intégration renforcée du tourisme aux autres activités de l'île,).

Partenaires: CRT, CDT, Destinations, OT, OTB...

Actions et activités prévues en 2023,

- Une réflexion nouvelle sur l'état du tourisme durable dans les îles devant proposer de axes d'actions opérationnelles
- La suite de l'étude « hyperfréquentation » et seuils d'acceptabilité
- La parution 2023 du journal des îles du Ponant
- le nouveau passeport des îles
- Le soutien aux sites d'exception. Avec le plan d'action pour le site Houat Hœdic, la fin des plans d'actions pour Ouessant et Bréhat.
- Mise en place d'une veille permanente sur le développement du tourisme durable sur les îles
- La réunion annuelle des OT

Complément apporté en séance :

Michel CHARUAU: le journal est bien reçu et est présent dans les 2 gares maritimes et l'office du tourisme. Il y a, par les gens qui le lisent une véritable prise en compte du fait qu'il y a un ensemble d'îles. Nous recevons beaucoup de félicitation pas forcément sur le contenu mais sur le fait qu'il existe cet ensemble d'îles. C'est en lien aussi avec le passeport, (je parle ici en tant que représentant des OT). J'en profite pour signaler un souci que nous avons évoqué cette année lors de la réunion des OT: il y a 4 vrais OT insulaires: Bréhat Ouessant Belle-Ile et Yeu, les autres sont partagés avec le continent. Ils ne s'expriment pas (du moins je le ressens) véritablement en tant que porteurs d'activité insulaire, comment faire pour trouver des solutions, je ne me sens pas la capacité de dialoguer avec les OT de Vannes et Lorient, je veux communiquer avec les OT des îles du Golfe, Groix ou Aix.

Marie-Françoise ROGER: nous n'avons que très peu de relation avec l'OT de Lorient il n'y a pas de dialogue, ils décident par exemple des horaires d'ouverture sans nous consulter. Nous ne sommes plus dans le CA, nous en sommes partis car le Président décidait de tout. On estime que ce n'est pas à eux de décider de la politique touristique de Groix.

Michel CHARUAU: cela se ressent.

Dominique YVON: Nous sommes la commune la plus touristique du Pays de Lorient mais ne faisons pas partie du processus de décision. En même temps quand nous faisons de la promotion pour Groix, nous ne passons pas par l'OT de Lorient. Même s'ils ont la compétence Tourisme, c'est nous même qui avons construit l'OT sur notre terrain, certes avec une subvention de l'OT de Lorient. Mais même au niveau des documents diffusés, ils n'acceptent que les leurs.

Marie -Françoise ROGER: Ils ne font qu'à minima. Nous souhaitons que ce soit en plus d'un lieu de passage, un lieu d'informations autres qu'uniquement touristique (bulletin municipal, service public ...), L'OT de Lorient refuse, L'OT doit être selon eux le lieu où seuls les touristes viennent et non les insulaires.

Ce n'est pas un conflit car l'on ne se rencontre pas.

Annaïck HUCHET: Quel type de structure est-ce?

Marie -Françoise ROGER: C'est une association.

Philippe LE BERIGOT : Ce serait intéressant qu'il y ait lors de cette réunion 2 temps, l'un pour les OT exclusivement insulaires puis ouvrir ensuite aux offices auxquels l'on adhère.

Denis BREDIN: élus et OT réunis, cela permet de faire un bilan global; c'est un temps fort.

Michel CHARUAU: en dehors de cette journée, il serait intéressant qu'il y ait des moments de rencontre entre les OT. Il faudrait imaginer autre chose en plus de journal et passeport. Les OT ne sont pas qu'un lieu pour les touristes, il faut que ce soit un lieu de vie du territoire. Il y a des liens forts avec l'OT d'Ouessant de Bréhat parce que ce sont des OT insulaires; ce n'est pas normal qu'il n'y en ait que 4.

Didier FOUQUET: Nous à l'île de Sein, nous ne sommes pas rattachés à un OT du continent, nous n'en avons pas. Les touristes appellent la mairie et nous sommes submergés d'appels notamment pour l'hébergement. Nous ne sommes pas équipés pour cela, on nous interroge sur les horaires de bateau, les restaurants.

Denis BREDIN : On pourrait organiser une rencontre avec l'appui de vos professionnels. Vous êtes invités tous les ans à la réunion annuelle, quand il n'y pas d'office de tourisme, on invite la mairie. Cela peut-être un axe de travail pour résoudre ce problème et c'est à cela que sert l'association.

Didier FOUQUET: On embauche chaque année 1 à 2 personnes pour le musée de Pâques à septembre, de même que pour la visite phare, on a du mal à trouver quelqu'un.

Denis BREDIN: On a beaucoup de municipalités qui ont peu de moyens qui ont mis en place un message d'accueil téléphonique pour orienter les demandes vers les bons interlocuteurs. C'est quelque chose que l'on pourrait vous aider à mettre en place.

Cet échange avec les offices de tourisme pourrait vous aider à résoudre le problème et ce à moindre frais.

Annaïck HUCHET: c'est la vocation d'une mairie de renseigner mais vous n'êtes pas commune touristique ce qui vous donnerait des moyens supplémentaires.

Denis PALLUEL: c'est ce que faisait Molène avant.

Gilles MOUNIER: Cela se fait aussi sur le continent, les mairies embauchent une personne, c'est la taxe de séjour qui finance le poste.

Décision du CA N° 5/15 votée à l'unanimité :

Mandate le Président à mettre en place le programme en renforçant les échanges entre les offices de tourismes insulaires et en incitant les autres à mieux prendre en compte la spécificité et les enjeux du tourisme sur les îles. Il pourra à cet effet solliciter les financements et à signer la convention 2023 (dans le cadre de la convention d'objectif existante 2023-2024 avec la Région Bretagne).

2 Actions énergie-déchets ressources : accompagner les îles dans les transitions

Accompagner les îles dans les transitions reste un volet majeur des orientations de l'association, il se traduit par diverses actions dans le domaine des transitions énergétiques (à destination des îles non raccordées (ZNI) mais aussi des îles raccordées), écologiques, traitement réutilisation des déchets, gestion des ressources en eau etc.

2.1 Sensibilisation des usagers et Soutien aux initiatives de transition énergétique sur les îles.

Cette action est une des actions du CTE îles d'Iroise. Actions qui sont intégrées au CRTE des îles finistériennes.

2.2 Fin du programme accompagner les bretonnes et bretons dans les transitions : Les habitants, moteurs de la transition écologique et énergétique des îles de la mer d'Iroise, Sein, Molène et Ouessant. Avec des actions énergie-déchets.

Le programme se termine en mars 2023.

2.3 Volet énergie du CRTE des îles finistériennes :

Le CTE est entré en application par la signature du contrat par le Préfet du Finistère pour le compte de la Ministre en charge des Transitions écologiques et énergétiques le 29 juillet 2020.Les actions du CTE (signé en juillet 2020) ont été intégrées au CRTE des îles finistériennes le 27 janvier 2022. Son comité de pilotage est intégré aux comités uniques de programmation du Contrat des îles du CPER signé le 10 février 2023.

En 2023, l'action qui reste pilotée par l'AIP: est principalement le programme Rénov'îles, particularité des ZNI avec des financements mobilisables spécifiquement.

2023 est la dernière année de la convention AIP – EDF SEI permettant le financement de ce programme. Devant le succès du programme, le nombre de projets de rénovation sollicitant les aides financières, une prolongation est peut-être envisageable.

Complément apporté en séance

Ronan JUHEL: Ces îles non raccordées seront-elles autonomes?

Denis BREDIN: C'est la programmation pluriannuelle de l'énergie, c'est un programme d'autonomie énergétique: elles sont déjà autonomes mais au fioul, l'idée est d'arriver à 0 fioul. Il y aura par exemple une éolienne sur Sein.

Ronan JUHEL : Le projet d'éolienne a lui été abandonné sur Ouessant?

Denis BREDIN: Oui mais l'objectif n'est lui pas abandonné.

Ronan JUHEL : C'est passé en conseil d'Etat?

Denis PALLUEL: Non, AKUO n'a pas obtenu le permis de la Préfecture et fait un recours à la cour d'appel administrative l'appel n'a pas suivi, ce projet est annulé, mais c'est une brique d'un ensemble qu'il va falloir remplacer. Mais c'est là toute l'ambiguïté de l'Etat avec la programmation pluriannuelle de l'énergie qui je le rappelle n'est pas un simple document indicatif mais une loi qui nous impose des consignes alors que dans le même temps, nous avons pendant l'instruction la DREAL et l'ABF qui ne valident pas, on se demande où est la cohérence. Cela dit, l'objectif de l'autonomie énergétique et des énergies renouvelables lui reste.

Les technologies évoluent, il faut des énergies différentes car elles ne vont pas produire au même moment. L'hydrolien a par exemple l'intérêt d'être prédictible, on connaît à l'avance la production mais cela ne suffit pas, il y aussi le solaire, le stockage, l'éolien. Je sais que ce qui pose le moins de problème c'est le solaire, mais il y a des moments où ça ne produit pas (la nuit). Sur les îles connectées, s'il y a un excédent de production cela passe dans le réseau tandis que pour nous c'est perdu. Il y a quelques exemples d'îles qui ont atteint à peu près l'autonomie en Ecosse en Irlande, où encore en Grèce qui ne manque pas de soleil et si l'on observe le mix énergétique, on s'aperçoit que la principale source d'énergie n'est pas fournie par le solaire mais l'éolien. Je ne suis pas attaché à telle ou telle sorte d'énergie, on a un objectif et c'est ce qui est compliqué mais enthousiasmant car ces modèles en zones non raccordées qui concernent 3 îles dans le Finistère peuvent s'appliquer à des milliers d'endroits dans le monde.

Gilles PAGNY: Il y a un problème d'installation des éoliennes en Bretagne en général et pas que sur les îles, nous avons des contraintes qu'il n'y a pas ailleurs. Il y en a partout dans le nord de la France, les Pays Bas et à proximité des maisons, ici il y a beaucoup de normes à respecter et dès qu'un projet est lancé, les associations se créent pour s'y opposer alors que nous dépendons à 80% pour la Région de l'importation ce qui ne me paraît pas normal, tout le monde s'oppose au nucléaire, à l'éolien, aux panneaux solaires quelle est la solution?

Denis PALLUEL: A l'île de Sein, c'est une seule éolienne de 35 – 40 m, à Ouessant c'est une éolienne de 70 mètres avec pour objectif l'autonomie énergétique d'une île; On me dit de mettre un câble, s'il n'y en a pas c'est qu'il y a des raisons.

Ronan JUHEL: Ce sont des contraintes financières?

Denis PALLUEL: pas uniquement, pour les fonds marins aussi.

Annaïck HUCHET : On arrive à traverser les océans.

Denis PALLUEL: oui avec du fond, une étude a été faite par EDF, pour relier avec un câble Ouessant, Sein et Molène, il y aurait 50 changements de direction à cause des fonds rocheux.

Denis BREDIN: avec des conditions de mer qui arrachent les câbles.

Ronan JUHEL: on traverse des océans alors qu'il y a des failles.

Denis PALLUEL: On fait aussi des autoroutes, c'est bien plus difficile de faire des routes en montagne.

Ronan JUHEL : Entre une route de montagne et dépenser des sommes faramineuses pour des études, je ne comprends pas.

Denis PALLUEL: dans ce cas on peut aussi parler des sommes faramineuses pour des EPR, mais là n'est pas le débat, là on parle de petites unités d'autonomie énergétique.

Didier FOUQUET: On parlait tout à l'heure de sites classés, le problème s'est posé à Sein: où faire une éolienne? 22 sur 56 hectares appartiennent au conservatoire du littoral le reste est dans le bourg, c'est donc impossible. Le seul endroit possible restant près de la déchetterie suite au déclassement de la zone demandé par un précédent maire pour faire la déchetterie, on ne pourra donc en faire qu'une de 30 mètres de hauteur maximum puisque nous avons un phare dont la lanterne s'élève à 55 mètres et il ne faut pas que les pales de l'éolienne « coupent » le

faisceau. On est donc limité en nombre et en taille; l'éolienne produira 300KW soit 50 / 60 % du besoin, auxquels s'ajoutent 20 à 30% en panneaux solaires. Même actuellement avec les panneaux solaires nous sommes en autonomie l'été.

Denis PALLUEL: Il y a des avantages à être en ZNI: il y avait cet hiver des risques de coupure en Bretagne, ce n'est jamais le cas pour nous puisqu'autonomes. Il a aussi la question des coûts, en ZNI les communes ont le même tarif (historique) que les particuliers (qui est intéressant), ce n'est pas forcément intéressant pour nous de sortir de ZNI. Il y a aussi le programme Renov'îles qui permet des aides plus intéressantes que sur le continent.

Philosophiquement, le modèle français avec des énormes unités de production et le réseau RTE va toujours exister, en même temps les énergies renouvelables permettent aussi localement de réapproprier ces questions-là.

Denis BREDIN: En parallèle, au niveau européen Samsø au Danemark est mise en avant: on dit qu'elle est autonome en énergie, mais elle est reliée au continent; ils produisent plus qu'ils ne consomment mais n'ont pas de système de stockage. Ils ont l'autonomie sur le papier, mais quand il n'y a pas de vent, le réseau continental les alimente. Pour les îles non interconnectées, c'est plus complexe de compenser complétement les diesels, cela se fait via le mix énergétique. Pour Sein, le permis pour l'éoliennes est obtenu, c'est la phase travaux, cela représente 66 et 70 % d'autonomie énergétique sans diesel, le projet d'EDF est ensuite de ramener du biocarburant pour passer à 0% d'énergie fossile.

Pour Ouessant, il y actuellement des autorisations pour l'hydrolienne et le champ photovoltaïques cela se fait par étapes et ça avance petit à petit. Il suffirait de 3 éoliennes comme celle de Sein pour remplacer celle invalidée par l'absence de permis de construire à Ouessant. Cela prend énormément de temps, pour le projet d'impluvium à Molène, il a fallu que l'ARS modifie son attitude, il a fallu des études onéreuses pour prouver que l'eau qui allait couler sur du verre serait moins polluée que celle qui actuellement coule sur du béton et qu'il n'y avait plus de risques liés à la présence des lapins et de leurs déjections.

Pour faire évoluer l'attitude de l'ARS, la préfecture s'appuie sur la reconnaissance de la spécificité des îles dans la loi 3DS, c'est une application différente des politiques publiques. Tout cela aide, mais cela prend du temps.

Proposition de décision du CA N° 6/15 : Mandate le Président pour, renouveler la convention avec EDF SEI et définir les modalités de sortie du programme au termes de celui-ci.

2.4 Convention de partenariat avec Morbihan Energies

La convention sera renouvelée suivant les mêmes modalités

Annaïck HUCHET: Flexmobile n'est pas utile à Belle-Île, on n'existe pas à Morbihan Energie, il n'y a pas de représentant des îles.

DB: On a refait une proposition à Morbihan Energie, cela consisterait à étendre à Belle-Île ce qui a été fait à l'Île-aux-Moines (enquête auprès de la population sur les mobilités nouvelles et identification des freins), à l'image du cadastre solaire qui a eu du succès. Si les communes de Belle-Ile le souhaitent, nous pouvons mettre en place un programme d'intérêt général.

Annaïck HUCHET: Cela fait écho à la problématique de l'accès au port et du passage des véhicules électriques sur les îles. (Mise en danger).

Ronan JUHEL: Une compagnie norvégienne refuse déjà d'embarquer des véhicules électriques. Gilles PAGNY: Brittany Ferries aussi, il y a une contrainte sécuritaire liée aux normes d'incendie. Il faudrait adapter les garages.

Ronan JUHEL: la Région n'est pas inquiète par rapport à cela.

Annaïck HUCHET: C'est délicat, on connaît la problématique.

Ronan JUHEL : Ces véhicules sont lourds et ne sont plus acceptés sur les car-deck (ponts voiture levant pour navires).

Il n'y pas de contraintes sur la Méditerranée pour le moment.

2.5 Projet Inter îles soutien à la biodiversité : réduction de l'impact des invasives

Sur les îles d'Iroise

Ce projet est prévu pour se terminer en septembre 2023,

Les dernières actions concernent la bio-sécurisation des îles et îlots dératisés ainsi que la sensibilisation des propriétaires de chats et des opérations de capture avec évacuation en refuge pour les chats errants.

2.6 Nouveau programme invasives

L'extension de ce projet aux autres îles bretonnes est entrée en phase opérationnelle des financements ont été sollicités et obtenus : fonds FEDER (la convention de financement vient d'être reçue), et contrat nature de la Région Bretagne

Les îles participant au projet dès 2023 sont :

Bréhat Chats errants (2023-2024-2025)

Houat Rats sur l'île principale et les îlots satellites (Septembre)

Ile d'Arz Rats – ragondins sur Ilur Godec illuric (PNRGM- Cdl) (février-mars)

Île aux Moines Rats sur îlot de Creizic (février-mars)

Ile de Sein Régulation des populations de lapins de garenne (2023-2024)

Programmé 2024 :

Batz Rats et ragondins sur ses îlots satellites et l'île principale

Trois types d'actions prévues :

- Un volet de sensibilisation animation sur toutes les îles bretonnes
- Un volet d'opération de luttes contre les invasives animales (Rats, Chats, Ragondins, ...)
- Un volet de mise en place de mesures de bio-sécurisation ex : rats sur les moyens de transport de fret, zones portuaires et de stockage des marchandises (y compris déchets) transportés.

2.7 Veille sur appels à projets énergie biodiversité eau déchets autres ressources

Cette activité de veille fait partie intégrante des missions de l'équipe. Elle sera bien sûr poursuivie en 2023.

Par exemple, la commune de Fouesnant souhaite mettre en place un programme de lutte contre les invasives, la source de financement identifiée est l'AAI (Appel à Initiative) pour la biodiversité. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la communauté de commune du Pays Fouesnantais. L'AIP n'interviendra dans le projet que sous forme, d'assistance au porteur de projet.

3 Contrat de partenariat Etat - Région Bretagne- Départements du Finistère, des côtes d'Armor - îles du Ponant

Après le dispositif transitoire en 2021 et la préfiguration en 2022 qui ont permis de finaliser le contrat préparé dès 2020,

Le contrat a pu être finalisé en septembre 2022 et sa signature du nouveau contrat a pu avoir lieu début 2023

La signature du CPER s'est tenue à Batz le 10/02/2023.

Après le dispositif de transition entre les deux contrats en 2021 et la préfiguration de l'année 2022, le contrat entre pleinement en fonction :

Un premier CUP le 3 février 2023. Pour l'AIP il a validé la demande de financement au titre de l'ingénierie prospective du projet de recherche sur les innovations sur les îles partie du programme Interreg FREIIA.

Un second est programmé le 16 juin 2023

Un troisième sera certainement nécessaire après l'été, en fonction du nombre de projets déposés.

Une part importante de l'activité de l'équipe est dédiée à l'accompagnement des porteurs de projets pour:

- La finalisation des fiches projets
- Le lien avec les financeurs pour les dossiers de subventions.

Proposition de décision du CA N° 7/15 :

Mandate le Président pour mobiliser les moyens financiers prévus dans le contrat à savoir :

- L'Ingénierie territoriale 2023 d'un montant de 100 000
- L'ingénierie prospective « innovation » d'un montant de 45 582 € (2023 à 2025) et mettre en œuvre le programme.

4 Identification des soutiens potentiels des politiques sectorielles régionales et départementales aux projets des îles

En plus des politiques territoriales, d'autres aides ou soutiens sectoriels peuvent être mobilisés. Comme chaque année, les échanges avec les maîtres d'ouvrage conduisent à orienter certains projets vers des demandes liées aux politiques sectorielles des Départements et Régions. Ceci est d'autant plus vrai pour les départements hors du contrat Etat Région Bretagne comme par exemple celui du Morbihan mais qui n'en demeure pas moins un soutien constant et indéfectible de ses îles.

5 Activités Santé sur les îles

• 5.1 Contrat local de Santé des île bretonnes

Le premier contrat local de santé a concerné la période 2017-2022 (3 ans et 2 ans de prolongation). Le renouvellement de ce contrat local est maintenant confié à l'AIP qui pour cela reçoit le soutien de l'ARS pour le recrutement d'une chargée de mission

Arrivée en janvier 2023 de Lucille COURTAIS, chargée de mission pour l'animation du CLS des îles bretonnes du Ponant.

Les différentes phases:

Actualisation du diagnostic et rédaction d'un nouvel accord de programmation. Dans le cadre de sa mission, elle prendra contact avec toutes les îles pour notamment identifier les bonnes pratiques et réalisations remarquables et échanger notamment sur les îles de Yeu et Aix. Une première réunion d'échange est programmée en format comité de pilotage en mai ou juin, date à définir, avec participation de la nouvelle directrice de l'ARS Bretagne.

Complément apporté en séance

Denis BREDIN: Lucille Courtais a rencontré la personne chargée du CLS de l'île d'Yeu, les échanges sont intéressants.

Philippe LE FUR: Nous faisons avec Groix partie de l'APSIB, quel est l'intérêt de ce CLS pour nous?

Denis BREDIN: La création de l'APSIB est le résultat du précédent CLS. Le nouveau vise à accompagner ce qui existe déjà et le renforcer dont l'APSIB utilisée pour résoudre le problème de l'infirmier à Hoedic et des médecins à Groix (salariés et libéraux). Vous êtes aussi dans le CLS d'AOTA. Le CLS des îles est focalisé sur les îles et voulu par l'ARS pour mieux tenir compte des

spécificités insulaires. Auparavant l'AIP faisait seulement le lien avec les communes, dorénavant nous assurons l'animation complète, y compris auprès des professionnels de santé. C'était la condition fixée par l'ARS pour la poursuite du CLS, suite à 2 ans d'échanges la prise en charge des coûts est de 80 % du poste par l'ARS (initialement prévue à 50 %).

Lucille COURTAIS: Je prendrai contact prochainement avec vous pour faire un diagnostic et définir les besoins de chaque île.

Annaïck HUCHET: Quelle est l'articulation du volet îles avec notre contrat local?

Denis BREDIN: C'est une déclinaison et votre propre contrat continue.

La région a par exemple a validé le tarif pour les soignants, il faut maintenant le mettre en place. Annaïck HUCHET: l'addiction est un sujet à prendre en compte, elle s'est banalisée, on a des soucis même sur la communication, un jeune a fait un arrêt cardiaque, il faudrait utiliser ces incidents pour communiquer auprès de la population et sensibiliser mais on ne le peut pas pour respecter l'anonymat.

Philippe LE BERIGOT: Ne peut-on pas prendre la hauteur de notre regroupement pour « anonymer » les incidents.

Annaïck HUCHET : on connaît nos habitants tout le monde est touché, des gens qui conduisent des navires sous substances.

Denis BREDIN : C'est une action identifiée lors du précèdent CLS, l'action n'a pas eu lieu à cause du Covid.

• 5.2 Convention de partenariat Mutuelle MUTAMI (anciennement SOLIMUT)

En 2023, la convention de partenariat avec MUTAMI est proposée au renouvellement avec comme les années précédentes une action à destination des participants au festival des insulaires.

Proposition de décision du CA N° 8/15 : Mandate le Président pour définir les modalités du programme 2023 et signer la convention de mécénat correspondante.

• 5.3 APSIB: Association pour la Permanence en Santé sur les Îles Bretonnes L'AIP dispose d'une voix au CA de cette structure, elle y est représentée par Dr Philippe ROUGIER, adjoint au maire de l'île d'Arz, suppléé par M Jean-Luc CHIFFOLEAU maire d'Hœdic. Ses premières actions consistent à employer des personnels de santé affectés sur Hœdic pour assurer une permanence de soins de premiers recours.

Cette expérience est suivie avec beaucoup d'attention et porteuse d'espoirs pour obtenir une permanence de soignants 24/24 sur toutes les îles.

Cette création est un résultat direct du contrat local de santé des îles bretonnes.

6 Autres partenariats/actions

6.1 Conservatoire du Littoral

Poursuite du partenariat engagé en 2015.

Proposition de décision du CA N° 9/15 : Autorise le Président à signer l'accord de coopération avec le Conservatoire du Littoral.

6.2 Accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne

Le nouvel accord de programmation a été signé le 23 septembre 2022 à l'Île-aux-Moines. Les maîtres d'ouvrage impliqués sur les îles vont pouvoir bénéficier des financements de l'AELB pour les dernières années du XIème programme soit 2023 2024.

L'enjeu majeur est que le CA de l'Agence a décidé par dérogation/complément du XIème programme, le déplafonnement de 40% des plafonds d'aides aux investissements sur les îles pour répondre au surcoût insulaire.

Dans les 5 champs d'intervention suivants :

- La gestion économe de la ressource en eau potable et la protection des captages adaptation au changement climatique
- La limitation des pollutions domestiques par des actions tant sur l'assainissement collectif que non collectif
- La protection et la restauration de milieux aquatiques zone humide
- L'amélioration de la qualité des eaux des zones portuaires
- Le volet biodiversité cité pour mémoire, géré par des appels à projets.

L'accord intéresse 13 îles (les 12 îles bretonnes + l'île d'Yeu.

Le volet d'actions inter-îles prévoir en 2023

- L'Accompagnement des maîtres d'ouvrages des îles pour l'identification et le dépôt des dossiers éligibles au Xlème programme.
- Une campagne de sensibilisation aux économies d'eau auprès des îles concernées par l'accord de programmation avec la préparation de la diffusion de dispositifs individuels de récupération d'eau de pluie.

Complément apporté en séance

Denis BREDIN: une à deux journées d'animation sont prévues avec distribution gratuite de dispositifs d'économie d'eau (douchettes et mousseurs) à destination des habitants et des professionnels du tourisme et hébergeurs, avec sensibilisation sur les citernes pour laquelle nous avons une exposition et la réglementation en cours. Ce sera l'occasion de tester les participants sur leurs besoins et la façon dont ils sont intéressés par la fourniture d'un bac récupérateur d'eau. C'est un système simple raccordé aux gouttières mais qui, a grande échelle, peut faire économiser beaucoup d'eau, avec des perspectives de financement à la fois dans le cadre du FEDER 'adaptation aux changements climatiques. Je pense que les nouvelles dispositions de l'agence de l'eau pourraient aussi y contribuer.

Olivier BRUNNER: Le CA se réunira le 14 mars pour présenter le Plan Résilience avec des modalités attractives : 50 % à 70 % de subvention, c'est une vraie opportunité.

Denis BREDIN: C'est le moment de préparer quelque chose d'ambitieux. Je ne pense pas que l'on fera de la gratuité, il faut que les gens payent un minimum.

Philippe LE BERIGOT: C'est attendu.

Denis BREDIN : On est sur le même dispositif pour la remise en état ou l'installation de nouvelles citernes dans les bâtiments.

Je pense à ce qui a été mis en place avec l'ombrière de l'Île-aux-Moines.

Philippe LE BERIGOT: Ce sont 10 m3 qui sont récupérés et utilisés pour l'arrosage et le nettoyage des véhicules.

Michel CHARUAU: Je trouverais intéressant d'étendre ces économies d'eau au niveau de l'eau agricole. On essaie de redévelopper l'agriculture et le maraîchage sur nos îles (comme à Ouessant) et c'est l'une des problématiques; pour produire, il faut de la terre, du soleil et de l'eau. Les terrains c'est compliqué, il faut faire tout un travail pour essayer de récupérer les parcelles laissées en friche. Nous avons mis en place via le comité d'agriculture dont la commune de l'île d'Yeu est membre, un projet qui s'appelle « au fil de l'eau ». L'idée est de mettre en place des systèmes pour éviter que le maraichage utilise l'eau du service d'eau parce qu'c'est antinomique d'avoir de l'eau qui vient du continent pour arroser des plants qui poussent sur l'île. J'aimerais que le lien puisse être fait avec notre chargé d'étude Arthur Bouillet qui travaille sur ce sujet pour expérimenter ensemble quelque chose qui puisse être utilisé sur les autres îles.

Vincent PICHON: Le gros problème de l'eau pour le maraîchage c'est le stockage, on a de l'eau à une période de l'année et plus à une autre. Il faut être capable de stocker l'eau à ces périodes-là (ce que je fais) et le système le moins coûteux, ce sont les poches de 120-150 m² (4000 €). Le problème est au niveau de l'ABF (les couleurs ne lui plaisent pas, il faut faire des talus ...) La principale difficulté est de faire passer les dossiers auprès de ces personnes.

Dominique YVON : Aux extrémités de l'île, les bouches incendies ne fonctionnaient pas faute de pression, nous avons installé des bâches (120 m3). Si nous avions demandé, nous attendrions encore.

Gilles MOUNIER : Nous avons eu le même problème à Ouessant près du musée du Niou pour les bouches incendies. S'il n'y avait pas d'eau à disposition, en cas d'incendie, on nous le reprocherait.

Vincent PICHON: C'est là-dessus qu'il faut réussir à soutenir les porteurs de projets que ce soient pour le maraîchage ou les bouches incendies.

Michel CHARUAU: Il y a trop d'eau à certains moments et pas assez à d'autre, il faut donc stocker.

Décision du CA N° 10/15 :

Mandate le Président pour mobiliser les moyens financiers prévus à l'accord de programmation pour réaliser les actions suivantes:

- Soutien aux maitres d'ouvrages et suivi de l'accord de programmation
- Campagne de sensibilisation aux économies d'eau et quantification de la campagne 2024 de distributions de dispositifs individuels de récupération d'eau de pluie.

A cet effet il pourra mobiliser en prévision de cette campagne 2024, toute nouvelle source de financement notamment le PO FEDER Région Bretagne au titre de l'adaptation au changement climatique (projet développé pour Breizhin en 2020) ou par exemple le contrat de partenariat Etat, Région Bretagne départements du Finistère et des Côtes d'Armor, ou toute autre source de financement.

6.3 Festival des insulaires

Comme chaque année, la proposition de l'AIP est d'accompagner le festival et de participer à la définition des débats et au choix des thématiques qui cette année tournera autour de la fréquentation touristique et du tourisme durable.

La thématique inter-îles choisie cette année est la biodiversité, elle coïncide avec l'action de dératisation programmée sur Houat après le festival.

Complément apporté en séance :

Philippe LE BERIGOT: On est tous globalement satisfaits de l'opportunité donnée aux insulaires de se retrouver une fois par an, il y a une appétence pour ces regroupements, chaque édition le prouve.

Il y a une orientation pourtant, qu'il me semble important de faire avancer: au niveau de l'AIP, nous avons insisté sur l'ouverture internationale, de l'ouverture aux autres îles. Je trouverais intéressant (nous sommes partenaires de ce festival) que nous puissions exiger qu'il y ait cette dimension de la découverte de la réalité des autres îles à chaque édition, à côté des débats et festivités.

Denis PALLUEL : ça a été le cas très souvent, il y a par exemple eu St Pierre et Miquelon.

Denis BREDIN: C'est l'AIP qui en a été à l'initiative à chaque fois.

Denis PALLUEL: C'est aussi notre rôle.

Philippe LE BERIGOT: Nous avons eu hier un appel de la présidente et la transmission de son inquiétude face au financement par le fléchage dans le CPER, il y avait une sécurité et nous avons annoncé qu'il était probable que les financements aillent en diminuant. Il faudra sans doute que des économies soient faites, mais il ne faudrait pas que ce soit au détriment de l'avancée collective, de ce que nous pouvons obtenir grâce à ça. Nous n'avons pas vocation à remplacer les financements régionaux qui viendraient à diminuer mais il faudra travailler avec l'équipe du Festival pour que nous ayons la même chose à moindre prix.

Denis BREDIN: Lors du dernier CUP, Philippe Le Fur a évoqué le souhait d'avoir des artistes invités d'autres îles.

Philippe LE FUR: ça avance, je rencontre Jean-Benoît la semaine prochaine. Je pense que l'on va manquer de bénévoles, nous en avons une soixantaine sur 234 habitants. Nous nous ferons épauler par les autres îles. Il y a eu un rapprochement avec l'Ile-aux-Moines. Je compte sur vous!

6.4 Microfolies

2éme saison de la Tournée des îles de la Microfolie Programme mai juin 2023:

• Chargement de la microfolie à Sauzon début juin

Première escale île d'Arz: 8-11 mai
 Escale île aux Moines: 12-13 mai
 Escale île de Bréhat: 27 mai – 1^{er} juin

Escale île de batz : 3-7 juin
Escale Ouessant : 10-16 juin
Escale Molène : 18-21 juin

Complément apporté en séance

Denis BREDIN: On refait une escale sur l'île-aux-Moines, puisque l'an dernier les gens étaient mobilisés pendant le festival des Insulaires et n'ont pas pu en profiter, elle sera suivie d'une interruption pendant la semaine du Golfe.

Denis PALLUEL: Ce serait possible de l'emmener à Houat pendant le festival?

Denis BREDIN: A voir si le bateau est disponible en septembre.

Sinon la Microfolie peut-être débarquée.

Philippe LE BERIGOT: peut-on avoir des échos de cette expérience pour ceux qui en ont déjà bénéficié?

Marie- Françoise ROGER: Nous n'avons pas eu d'échos. Le bilan n'a pas encore été fait?

Denis BREDIN, pour le moment il est interne. Le seul problème a été à Hoedic pour cause de météo et de marées qui ne correspondaient pas, le bateau n'a pu rester qu'une journée, les scolaires ont pu y aller mais peu de personnes ont pu en bénéficier.

Didier FOUQUET : Il n'est resté que 4 jours au lieu d'une semaine (à cause de la marée). Les gens et les scolaires ont vraiment apprécié.

Catherine BARBOTIN : A Sauzon, ça a été très fréquenté.

Denis BREDIN: Oui et en ce moment cela fonctionne très bien à la médiathèque, toutes les écoles ont pu s'y rendre et sinon, c'est l'animatrice qui se déplace dans les écoles avec les tablettes et les kits.

C'est à destination des habitants permanents et non des touristes, d'où le choix des dates.

7 Actions internationales

Un soutien de la Région Bretagne est espéré pour lancer un programme international, lors d'une rencontre avec le Vice-Président en charge de l'international, l'intérêt de la Région pour un partenariat sur les thématiques insulaires ont été rappelés avec le Québec et les partenariats structurels de la Région avec l'Irlande ont permis d'envisager de futurs partenariats avec l'Irlande, soit en bilatéral, soit via le réseau ESIN.

7.1 Coopération Franco-Québécoise

Une nouvelle candidature a été déposée avec un programme 2023 prévoyant un renforcement du partenariat plus global sur les enjeux de l'insularité.

Un des projets élaborés lors de l'accueil de la délégation des îles de la Madeleine en septembre dernier concerne la possibilité d'élaborer (en 2023) et de conduire (en 2024) un programme d'échange de travailleurs saisonniers en y associant les entreprises adhérentes de savoir faire des îles du Ponant.

Complément apporté en séance :

Denis BREDIN: Nous devrions obtenir une réponse à notre candidature courant mars, l'idée est de préparer cette année le programme d'échange de travailleurs saisonniers tel que suggéré à l'Île-aux-Moines par Mme Cummings. C'est Charlotte COURANT qui reprend le dossier, elle est déjà en contact avec les entreprises. Et nous avons des contacts réguliers avec les madelinots pour organiser cela.

Nous allons solliciter la Région suite au dîner que nous avions eu avec le Vice-Président Philippe LE BERIGOT: nous avions eu l'assurance que l'idée était intéressante et que l'on pourrait compter sur le soutien de la Région, en particulier sur cet axe d'échange de travailleurs saisonniers, en privilégiant des enfants d'insulaires. C'est à construire bien que pas si simple, mais très porteur et prometteur.

Décision du CA N° 11/15 :

Autorise le président à participer ou déléguer la participation aux travaux de la coopération franco-québécoise, suivant les moyens obtenus en 2023.

Mandate le Président pour mobiliser toute ressource complémentaire pour renforcer cette coopération de manière plus structurelle et développer de nouveaux programmes suivant les priorités retenues en 2023, notamment auprès de la région Bretagne.

7.2 Réseau ESIN :

La visibilité des îles du Ponant au niveau européen reste un enjeu important.

L'AIP est membre fondateur du réseau et continue les travaux et sa participation au réseau des îles européennes. La thématique portée à la connaissance de l'UE cette année 2023 est le problème de l'accès au logement sur les îles.

L'AIP avait jusqu'à ce jour désigné 2 délégués ayant chacun un suppléant. ESIN nous a récemment reprécisé que leurs statuts ne prévoyaient qu'un délégué avec son suppléant, les réunions peuvent cependant être suivies par des salariés des structures membres, ceux-ci ne prenant pas part aux votes.

Le délégué ESIN a capacité à représenter l'AIP au Board (équivalent du Bureau de l'AIP) qui a lieu une fois par mois environ, ainsi qu'à l'assemblée générale où l'AIP a deux représentants : le délégué et son suppléant, qui peuvent chacun mandater un représentant en cas d'absence.

L'AIP peut désigner un technicien pour assister aux réunions du Board sans droit de vote et participer aux groupes de travail :

- Politiques de l'insularité
- Culture
- Marque des îles
- Energie
- Habitabilité des îles

Complément apporté en séance :

Denis BREDIN; en 2022 la participation de l'AIP a été un peu moins assidue, nous avions désigné 2 délégués et 2 suppléants, ESIN nous rappelle, que c'est un délégué et un suppléant. Jacques BATHIAT ne souhaite pas poursuivre. Un technicien peut y assister sans droit de vote. ESIN a établi plusieurs groupes de travail:

Un sur : les politique de l'insularité, une forme de motion est portée auprès de l'union européenne sur les logements dans les îles, ils ont subi le contrecoup de la crise sanitaire et des confinements :

Un groupe de travail sur la culture, nous leur avons communiqué les informations sur la Microfolie qui les a beaucoup intéressé;

Un Groupe sur la Marque des îles, pour lequel Charlotte Courant a pu échanger,

Un sur Energie et Un sur le concept de l'habitabilité.

Philippe LE BERIGOT: La cotisation est de 300 €. Nous devons designer un délégué qui soit disponible pour y participer et si possible bilingue anglais. Il y a des déplacements Olivier CARRE: combien y-a-t-il de réunions?

Denis BREDIN: C'est 1 à 2 déplacements par an. On nous annonce une AG dans le sud de l'Irlande en septembre. Il y a des réunions en visio également.

Dominique YVON: Je serai intéressé par être délégué pour la CRPM.

Ronan JUHEL: Je me porte candidat. Il y a matière à travailler avec ESIN.

Bruno NOURY: je me porte candidat en tant que délégué.

Annaïck HUCHET: n'importe qui peut représenter sans être délégué si l'un ou l'autre n'est pas disponible? (C'est la question de Catherine BARBOTIN).

Denis BREDIN: Oui mais pour l'assemblée Générale, le représentant n'aurait pas le droit de vote selon leurs statuts. (Uniquement le délégué ou son suppléant)

Philippe LE BERIGOT: L'important est qu'après une réunion, vous faisiez circuler l'information.

Proposition de décision du CA N° 12/15 :

- Désigne :

Bruno NOURY comme délégué Ronan JUHEL comme suppléant

- Autorise le Président à verser la cotisation 2023 soit : 300 €, et à s'associer aux travaux de la fédération.

7.3 Conférence des Régions périphériques maritimes CRPM commission des îles

Suivi du protocole d'accord entre AIP et CRPM (signé en 2020), suivi des travaux de la commission des îles.

Complément apporté en séance :

Bruno NOURY: dans la CRPM, il y aussi la commission Arc Atlantique.

Denis BREDIN: Nous avons un protocole d'accord au titre de la Commission des îles.

Dominique YVON: J'ai fait partie de la CRPM plusieurs années en tant que représentant de la

Région.

Bruno NOURY: Durant quelle période? Dominique YVON: de 1986 à 2014.

Denis BREDIN: La nouvelle Présidente de la commission des îles est de la Région Baléares.

Proposition de décision du CA N° 13/15: Autorise le président à participer ou déléguer la participation aux travaux de la commission des îles de la CRPM correspondants aux enjeux et priorités de l'association. Dominique YVON est désigné représentant

8 Activités veille et soutien aux Collectivités / suivi des politiques globales

Observation - veille juridique évolution des compétences et dispositifs de soutien aux territoires

Veille et contacts

- PNRA PNRGM PNMI, Suivi des programmes des parcs naturels intéressant des îles
- Economie bleue,
- Technologie de l'information et du numérique, accès au haut débit
- Etc.
- Projet de Loi 3DS

« La République Française reconnait les communes insulaires métropolitaines dépourvues de lien permanent avec le continent comme un ensemble de territoires dont le développement durable constitue un objectif majeur d'intérêt national en raison de leur rôle social, environnemental, culturel, paysager et économique et nécessite qu'il soit tenu

compte de leurs différences de situations dans la mise en œuvre des politiques publiques locales et nationales. »

Depuis la loi votée le 9 février 2022 portant reconnaissance de la spécificité des îles du Ponant le programme législatif n'a pas permis de mettre en pratique les perspectives d'amélioration des situations particulières des îles.

Cet axe de travail est une des priorités de l'année 2023 et suivantes. En effet, cette reconnaissance est plus vue comme l'ouverture d'un chantier législatif à venir qui permettra aux îles du Ponant de proposer au fur et à mesure des nouveaux projets législatifs la reconnaissance de ses spécificités.

Des domaines aussi variés que :

- Le logement, plafonds de ressources pour accès logements sociaux, la taxation des résidences secondaires (les zones tendues)
- Les transports, les mobilités décarbonées
- Les transitions écologiques et énergétiques
- L'accès à la santé
- L'accès à la culture
- Les soutiens aux activités économiques
- Etc

Une Réunion de travail est prévue, sur une île, avec la commission de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation présidée par Mme Françoise Gatel.

Denis BREDIN: Il y aura un gros travail de préparation à faire entre le déplacement de la délégation sénatoriale et l'invitation de M. Stéphane BUCHOU, député de Vendée, pour la commission Littorale. C'est un des enjeux majeurs en termes d'orientation des politiques pour l'année à venir. Il y a déjà des pistes de travail par rapport à ce qui a été dit hier lors du débat et nous reviendrons vers vous sur ces sujets.

Philippe LE BERIGOT: Il serait intéressant, qu'à partir des échanges que nous avons eu hier, nous puissions réaliser un document à proposer à l'ensemble des adhérents sur ce qui apparaît comme prioritaire et que chacun puisse s'exprimer pour entériner les axes prioritaires que l'on va conserver. On n'a pas encore le calendrier et nous nous félicitons de la porte ouverte par le député pour une rencontre à l'Assemblée Nationale, mais il nous faudra travailler comme sur le document revu hier, qui a porté en germe la loi 3DS. La modalité serait une reprise du compte rendu d'hier avec interactions; Denis BREDIN va intégrer les propositions des débats et refaire circuler pour validation. Nous n'avons pas le calendrier, mais Il faudra être capable d'être porteurs des souhaits collectivement exprimés et ne pas en rester aux généralités.

Nous sommes tous absorbés dans notre quotidien mais force est de constater que lorsque nous avons lancé des sollicitations de cette nature, nous avons du mal à avoir les retours. Je nous invite à être plus vigilants pour élaborer une position commune. Il faut que chacun s'exprime. Il faudra peut-être mettre en place une réunion préparatoire à cette rencontre.

Michel CHARUAU: si l'on veut que la phase de participation puisse être réalisée, il faut absolument que l'on convienne d'une rencontre soit physique soit en visio, avec la possibilité de valider ensemble de même qu'il faudrait qu'on prenne une délibération pour montrer un engagement fort sur cet axe.

Denis PALLUEL: Ce n'est pas évident sans connaître le calendrier.

Carole CHARUAU: Ce sont des travaux préparatoires. Les chargés de missions que l'on emploie travaillent sur des axes; par exemple si l'AIP n'est pas d'accord entre elle sur la surtaxe, si l'on n'a pas une position commune on ne peut pas avancer chacun de notre côté.

Denis PALLUEL: Le document d'hier a été validé par tous les maires à l'époque, on peut ne pas être en accord sur certains points, la réunion d'hier a servi à cela, Il faudrait déjà envoyer ce document au député pour qu'il puisse l'étudier. Nous ferons ensuite une réunion intermédiaire à la rencontre.

Denis BREDIN: par rapport au document vu hier, il y a un point que nous n'avons pas eu le temps d'aborder, c'est autonomie philatélique. Nous avions eu un contact avec St Pierre Miquelon qui dispose de l'autonomie philatélique, cela représente 1 à 2 $M \in de$ recettes par an. C'est un moyen assez simple mais difficile à mettre en place.

Philippe LE BERIGOT : on garde le principe d'un document actualisé et de se retrouver lors d'une réunion exceptionnelle.

Olivier CARRE : Nous pourrions coupler cette réunion avec le CUP du 16 juin à Lorient. Et on ajusterait au cas où nous serions invités avant.

Bruno NOURY: Un point de détail suite à nos échanges hier sur les plafonds de ressources: L'Etat a découpé en 3 zones: en Z1, c'est Paris, en Z2 le reste de l'Île de France et les agglomérations de + de 100 000 habitants, en Z3 les îles non reliées au continent (par arrêté du 10 juin 1996 relatif aux subventions de l'Etat et aux prêts pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs aidés et cela découle sur les plafonds de ressources pour l'attribution de logements.

Denis PALLUEL: A l'époque, nous avions demandé d'être en Z1 comme Paris.

Décision du CA N° 14/15 votée à l'unanimité :

Une réunion de travail pour compléter et finaliser les propositions d'amélioration de la prise en compte de l'insularité sera organiser le 15 juin 2023. La poursuite de l'identification des sujets à faire progresser pour la prise en compte des spécificités insulaires et l'élaboration de propositions pour l'évolution des politiques publiques est une priorité pour l'année 2023

9 Point sur les effectifs, organisation de l'équipe, renforts temporaires

L'équipe début 2023 est composée de :

Deux CDI Temps Plein:

- Le Directeur Denis BREDIN jusqu'au 30 09 2022 (tuilage à compter du 1^{er} juin), la perspective de mobiliser Denis BREDIN pour finaliser des dossiers en cours pourra être mise en place suivant des dispositions contractuelles à définir.
- Nouveau Directeur Olivier BRUNNER à compter du 1er juin 2023
- La responsable administrative et financière Marie MALLET

Deux CDI Temps partiel

- La chargée de mission Energie déchets 0,8 ETP Emilie GAUTER
- La chargée de mission Economie Tourisme 0,5 ETP Charlotte COURANT (par ailleurs directrice de SAFIP (0,5 ETP)

CDD

- Une chargée de Missions animation CLS, Lucille COURTAIS, depuis le 15 janvier 2023 à temps plein, son poste a vocation à être transformé en CDI
- Une animatrice médiatrice logistique projet Microfolies (fin de contrat le 31/08/23)
- Un(e) assistant(e) tourisme durable (juillet décembre 2023), à effectuer
- Un(e) chargé(e) de recherche programme FREIIA ingénierie prospective, recrutement en cours. (Contrat de projet jusqu'à décembre 2025).
- Un(e) chargé(e) de mission adaptation au changement climatique 18 mois à compter du 1^{er} octobre 2023. Recrutement à effectuer.

Stages Universitaires

- Stage Charlotte JEGO du 16/06/23 au 30/06/23 (feuille de route îles région Bretagne)
- Stages innovation (programme FREIIA Ingénierie prospective) à compter de septembre 2023

Ce budget est exceptionnel par l'ampleur des réalisations programmées et des financements obtenus. A cette exception deux raisons majeures :

- Le rattrapage de bon nombre d'actions suite à la fin de la période COVID
- Des actions complémentaires et des dépenses liées au changement de Directeur et à la période de tuilage.

Ce budget nécessitera une importante réactivité dans la mobilisation des recettes pour optimiser la gestion de la trésorerie et limiter le recours à l'emprunt pour un besoin de trésorerie.

Point sur le budget par Oliver Carré.

Complément apporté en séance

Philippe LE BERIGOT: y-a-t-il des demandes de précisions sur ce budget prévisionnel?

Annaïck HUCHET: Avons-nous des recettes garanties sur ces projets?

Denis BREDIN: nous avons déjà les arrêtés des subventions sur tous les gros projets: sur FREIIA, FEDER, nous allons suite à ce CA solliciter l'ingénierie territoriale au titre du CPER, nous avons déjà perçu la totalité des 40 000 € de l'ARS suite à la signature de la convention en janvier, la DRAC nous a également versé la totalité de sa participation micro-folie en 2022 pour 2022 et 2023.

Annaïck HUCHET: je trouve la hausse pour les dépenses en personnels très importante. Qu'est ce qui justifie ce basculent par rapport à la charge qui vient en plus?

Olivier CARRE: il y a le poste de chargée de mission pour le CLS, il y a le poste de chargé d'étude Interreg FREIIA pendant 9 mois, de chargé de mission adaptation au changement climatique pendant 18 mois et les stages universitaires.

Denis BREDIN: Il y a les financements en face de chaque dépense par programme.

Denis PALLUEL: Ce n'est pas un changement structurel de la masse salariale de l'association, ce ne sont pas des postes en CDI mais qui correspondent à des programmes.

Annaïck HUCHET: je trouve que c'est bien dans l'absolu, mais cela pose question, même s'il y a des recettes en face, cela m'interroge.

Denis BREDIN: On a 3 chargés de mission en plus.

Denis PALLUEL: On parlait d'un CDI pour le poste CLS?

Denis BREDIN: Le financement est prévu pour 5 ans (la durée du contrat local de santé).

Philippe LE BERIGOT:

J'aborde un autre point, on prévoit la location de nos locaux, on est dans une situation d'exiguïté importante, est-ce que nos locaux actuels correspondront à nos besoins?

Ronan JUHEL: vous avez des propositions?

Denis BREDIN: On a commencé à regarder, on sait que des locaux sont disponibles à la location sur Auray, mais on se pose la question si c'est toujours opportun au vu de la structure de notre budget de continuer à louer que d'emprunter pour acheter, pour à peu de chose près la même dépense à l'année, ce qui nous permettrait d'avoir dans les actifs quelques chose d'assez intéressant.

Gilles PAGNY: C'est ce que le festival du chant de marin a fait, ils louaient depuis des années, ils ont fait le calcul et ont acheté.

Ronan JUHEL: Il y a des locaux dans la zone à Auray?

Denis BREDIN : Oui mais en prenant le double de surface, cela nous coûterait plus de 2 fois plus cher. On « bénéficie » d'un loyer qui n'a pas évolué depuis 2012.

Marie MALLET: On paye actuellement 1022 € TTC pour 65 m², la question se pose en termes de recherches: un achat ou une autre location?

Denis BREDIN: L'idée c'est de regarder puis de revenir vers vous et de réunir un bureau si la situation évoluait.

Philippe LE BERIGOT: Il faut poser le sujet aujourd'hui.

Ronan JUHEL: les personnels logent-ils à proximité?

Marie MALLET: Oui à 15 - 20km pour la plupart.

Denis PALLUEL: Ce qui est clair, c'est que les bureaux actuels sont très petits.

Denis BREDIN: On s'était déjà posé la question en 2019, le covid est arrivé, on s'est dit qu'on verrait plus tard, le plus tard arrive. Nous accueillions des réunions par exemple pour la CC Belle-Île, là ce n'est plus possible et nous sommes saturés d'archives.

Dominique YVON: le conseil général a peut-être des bâtiments?

Denis PALLUEL: Auray est bien situé, c'est central.

Denis BREDIN: Oui et nous sommes proches de la 4 voies.

Philippe LE BERIGOT : On va en rester là pour aujourd'hui, vous ne serez pas surpris quand on réabordera le sujet.

Bruno NOURY: On vient d'aborder l'embauche de 3 chargés de missions supplémentaires, si la questions des locaux n'est pas résolue, où allons-nous les mettre?

Marie MALLET: D'où ma question, est ce que l'on cherche d'autres locaux ou partagerons-nous les bureaux comme ils le font à la région avec un mix présentiel et télétravail?

Denis PALLUEL: je pense que ce n'est pas pratique et les gens ne se voient pas.

Proposition de décision du CA N° 15/15 :

Valide le projet de budget primitif 2023 tel que présenté.

Mandate le président pour mettre en œuvre le budget soit :

- Mobiliser l'ensemble des financements pour la réalisation des actions programmées
- Mettre en place l'ensemble des actions constitutives de ce programme
- Procéder aux recrutements permis par la mobilisation des financements et nécessaires à la réalisation des actions.

QUESTIONS DIVERSES

Philippe LE BERIGOT : Il nous reste à aborder VIGIPOL dans les questions diverses, y'a-t-il des questions complémentaires ?

INSULAIRES

Olivier CARRE: J'ai eu des réflexions sur les Insulaires, les gens cherchent à se loger à Houat pour se loger et ça à l'air déjà compliqué voir terminé. A Bréhat beaucoup veulent participer et ne pourront pas, les places pour les délégations étant réservées aux bénévoles et déjà prises.

Philippe LE FUR: ils appellent à la mairie ou passent par le biais de Jean-Benoît.

Marie-Françoise ROGER: Il y a un référent par île?

Denis BREDIN: C'est Marie-Renée Evmard à Houat.

Jean-Luc CHIFFOLEAU: Sur Hoedic, on a du potentiel pour accueillir, mais on n'a pas les horaires de bateaux.

Annaïck HUCHET: On peut affréter un bateau.

Philippe LE FUR : J'ai rendez-vous avec Mickaël Le Hyaric de la Cie Océane, on devrait avoir un bateau avec un départ tardif vers Hoedic et Belle-Île.

Patrick DENAUD : quelle est la capacité des gîtes?

Philippe LE BERIGOT: On va suivre ce sujet, cela nous amène au prochain CA à Houat la veille du Festival. On sait qu'il y aura un problème d'hébergement, est ce l'on maintien le CA à Houat la veille du Festival ou pour des raisons matérielles on le fait sur le continent?

Philippe LE FUR: Je pense qu'il faut le maintenir à Houat.

Philippe LE BERIGOT: Tu te fais fort de trouver l'hébergement nécessaire?

Marie MALLET: Le CA a lieu le jeudi, il y aura de la place pour le jeudi soir, mais pas pour le vendredi et le samedi.

Philippe LE FUR: Il y aura des bateaux pour les retours le vendredi et le samedi.

Denis BREDIN : il faudra être très réactifs pour réserver les hébergements pour les maires qui restent au-delà du jeudi.

ORGANISATION DU COMITE CLS EN VISIO

Philippe LE BERIGOT: 3 dates nous sont proposées, nous retenons le 7 juin, l'horaire reste à confirmer.

VIGIPOL

Annaïck HUCHET: Je vais laisser la parole à Ronan JUHEL qui en est Vice-Président.

Au-delà de ce que fait VIGIPOL, c'est aussi un appui dans l'élaboration ou du renforcement des plans communaux de sauvegarde.

Ronan JUHEL: Suite à l'Amoco Cadiz, un syndicat mixte de 150 communes a été mis en place dont 5-6 EPCI dont Belle-Île. Les CD 29, 22 et Région Bretagne en font partie, la Manche, Houat, Hoedic, St Pierre Quiberon, Quiberon, Etel ça prend de l'ampleur. Puis ça s'étend à la Loire Atlantique et jusqu' aux Landes.

Il n'y a pas que les pollutions hydrocarbures, il y a l'échouage des billes, des planches ... Vous avez un flux qui arrive, il faut l'identifier, qu'est-ce que vous faites? Vous appelez les pompiers? Ils ne sauront pas. Là il y a un travail fait avec VIGIPOL et le CEDRE, on vous donnera les mesures à prendre, comme la sécurisation des lieux il peut y avoir des risques avec des émanations de produits toxiques et il y des procédures.

Didier FOUQUET : l'ANEL a essayé de prendre contact avec notre mairie, connaissez-vous cet organisme ?

Ronan JUHEL: C'est autre chose, mais nous y adhérons aussi. (Association Nationale des Elus du Littoral).

Annaïck HUCHET: Cela nous aide en tant que station classée tourisme.

Ronan JUHEL: En parallèle de cela vous avez le réseau échouage des mammifères marins PELAGIS, pour les oiseaux, c'est PIAF. On est tous en relation.

Pour VIGIPOL, la cotisation est de 0.26 cts /hab DGF (386€ pour Sauzon), c'est très intéressant, on se réunit régulièrement en comité syndical. Par rapport aux îles du Ponant, on a une protection qui peut être apportée.

Il y a aussi le Réseau Vigipol, on va aussi vers des gens qui peuvent nous renseigner. Il y a plein de gens sur la côte et en mer où il peut y avoir des pollutions ; le siège est à Lannion et délocalisé sur Etel. Quand il y a une pollution Marine, l'information est récoltée, ensuite on met en place l'INFRA POLMAR, c'est assez lourd., on a fait plusieurs réunions, on arrive à la conclusion, en cas de pollution, quelqu'un appelle la mairie pour informer d'une pollution, on a tout de suite une procédure, la cellule de crise est mise en place on sait où aller. Malheureusement ça peut arriver.

Patrick DENAUD: C'est exclusivement breton?

Ronan JUHEL: Non, nous avons des demandes jusqu'en Méditerranée.

Philippe LE BERIGOT: De quels moyens disposent VIGIPOL?

Denis PALLUEL: In n'y pas de moyens en interne. C'est plus une coordination, faire du lobbying...

Annaïck HUCHET: Il y a une assistance juridique.

Denis PALLUEL: Il ne faut pas que l'Etat se défausse de ses responsabilités. Je prends un exemple: un container s'échoue, sur votre commune, vous appelez la Préfecture Maritime, on vous dit de le garder ou vous le faites rapatrier à vos frais, pour l'échouage de cétacés, on a eu le cas, il faut le remorquer, faire venir une société d'équarrissage, ce n'est pas normal. Pour les billes de plastiques, même si compliqué à l'international, l'Etat français pourrait exiger l'identification du container. VIGIPOL peut peut-être avoir un rôle là-dessus.

Annaïck HUCHET: C'est un réseau, et cela peut nous renforcer pour faire remonter ce que tu viens de dire. C'est une force pour nous tous, on gagne en compétence. Vous savez bien que nous peuple insulaire, il faut le rappeler sommes pris de temps en temps pour des péquenots par certaines de nos autorités. Avec certaines délégations de l'Etat on est pris pour des abrutis, là on gagne en crédibilité en maîtrisant nos sujets. Nous avons aussi eu des échouages de baleines et d'autres pollutions en plus de l'Erika nous étions démunis et tout le monde était aux abonnés absents. Il y a une réalité absolument ahurissante, une fois nous avons dû garder un fût des mois le temps que l'entreprise le récupère sans savoir ce qu'il y avait dedans.

Ronan JUHEL: 70% du contenu des containers circulant en mer n'est pas identifié, on ne sait pas ce qu'ils contiennent.

Dominique YVON: pourquoi AIP n'y adhérerait pas?

Annaïck HUCHET: Ce n'est pas possible, l'AIP est une association et il s'agit d'un syndicat mixte.

Philippe LE BERIGOT : Concrètement quelle est la structure ?

Ronan JUHEL: Il y a une directrice, des collaboratrices, et une astreinte 24h/24.

Nous avons une cellule de crise via le groupe Whatsapp.

Dominique YVON: Ils te disent ce qu'il faut faire?

Annaïck HUCHET: Ils guident, c'est une aide à la décision.

Dominique VONY: Par exemple, un fût arrive sur une plage, on appelle VIGIPOL et quelle est la suite? Ronan JUHEL: Il faut prendre des photos, ensuite ils nous aident à identifier ce fût et à mettre en place la procédure.

Dominique YVON: Ce sont après les services communaux qui vont s'en charger.

Annaïck HUCHET: On a tous nos services communaux mais cela nous protège, on ne peut pas prendre le risque de dire à un agent municipal d'ouvrir le fût sans savoir ce qu'il y dedans. Ça nous protège par rapport aux bénévoles, sur les remboursements si on a une grosse pollution.

Gilles PAGNY: Il me semble logique que les communes littorales adhèrent à VIGIPOL, les départements y sont, je suis moi-même délégué.

Marie-Françoise ROGER: Quelles îles y adhérent déjà?

Annaïck HUCHET: Ouessant, Houat, Hoedic, Belle-Ile, Bréhat.

Denis BREDIN : Vous pourriez demander à la déléguée générale de venir vous rencontrer.

Ronan JUHEL: Sophie Mahé était venue au cinquantenaire de l'association à l'Île-aux-Moines, et le Président est Erwen Léon, maire Perros Guirrec. Je suis vice-président pour le Morbihan, Le département du Morbihan va y adhérer.

Patrick DENAUD: Pourquoi une association ne peut pas être adhérente?

Gilles PAGNY: Ce ne peut être qu'une collectivité.

Annaik HUCHET: Qu'est-ce qui vous retient pour y adhérer?

Patrick DENAUD: Rien, je me renseigne, je ne connaissais pas VIGIPOL.

Ronan JUHEL: Ce n'est pas le risque des hydrocarbures qui nous inquiète le plus mais le risque chimique.

Jean LOISEAU: Sur les îles du Golfe, on a tendance à ne pas se sentir concernés alors que nous le sommes.

Ronan JUHEL: Nous allons partager les documents.

Annaïck HUCHET: La réflexion commune est utile même par rapport à nos missions dans nos communes, on aborde plein de thématique qui nous permettent de sécuriser nos personnels et nous dans nos décisions.

Fin du CA, après avoir remercié la mairie et le personnel pour son accueil, le Président clôt la séance à 12h40.

Relevé de Décisions

PV du CA du 22 septembre île aux Moines

Décision du CA N° 1/15 votée à l'unanimité :

Le PV du CA du 22/09/2022 est approuvé à l'unanimité.

Fonds Tourisme durable

Décision du CA N° 2/15 votée à l'unanimité :

Autorise le Président à signer la convention de mise en œuvre pour l'année 2023 avec Tourisme Bretagne (anciennement CRT).

Adhésion à Savoir Faire des îles du Ponant

Décision du CA N° 3/15 votée à l'unanimité :

Autorise le Président à mettre en œuvre la cotisation 2023 à l'association Savoir faire des îles du Ponant en tant que membre bienfaiteur pour un montant de 3 000 €.

Projet Interreg FREIIA: étude sur le rôle de l'entreprise dans l'innovation sur les îles.

Décision du CA N° 4/15 votée à l'unanimité :

Mandate le Président pour mettre en œuvre ce programme, à signer toute convention pour la mobilisation des recettes et à procéder au recrutement nécessaire à sa mise en œuvre,

Autorise l'association à adhérer à la commande groupée « audit financier » mise en place par la région Hauts de France, autorité de gestion Interreg Mer du Nord pour la France, cette adhésion est à titre gratuit.

Programme tourisme 2023

Décision du CA N° 5/15 votée à l'unanimité :

Mandate le Président à mettre en place le programme en renforçant les échanges entre les offices de tourismes insulaires et en incitant les autres à mieux prendre en compte la spécificité et les enjeux du tourisme sur les îles. Il pourra à cet effet solliciter les financements et à signer la convention 2023 (dans le cadre de la convention d'objectif existante 2023-2024 avec la Région Bretagne).

Renouvellement convention EDF SEI - AIP « Rénov'île »

Décision du CA N° 6/15 votée à l'unanimité :

Mandate le Président pour, renouveler la convention avec EDF SEI et définir les modalités de sortie du programme à son terme.

Renouvellement de convention Morbihan Energie - AIP

Décision du CA n° 7/15 votée à l'unanimité:

Mandate le Président pour renouveler la convention avec Morbihan énergies.

Contrat Etat Région Bretagne Départements 22 et 29 - îles du Ponant

Décision du CA N° 8/15 votée à l'unanimité :

Mandate le Président pour mobiliser les moyens financiers prévus dans le contrat à savoir :

- Ingénierie territoriale 2023 d'un montant de 100 000 €
- L'ingénierie prospective « innovation » d'un montant de 45 582 € (2023 à 2025)

et mettre en œuvre le programme.

Partenariat Mutami (anciennement Solimut)

Décision du CA N° 9/15 votée à l'unanimité :

Mandate le Président pour définir les modalités du programme 2023 et signer la convention de mécénat correspondante.

Renouvellement de l'accord de coopération avec le Conservatoire du Littoral

Décision du CA N° 10/15 votée à l'unanimité :

Autorise le Président à signer l'accord de coopération avec le Conservatoire du Littoral.

Accord de programmation avec l'agence l'eau Loire Bretagne

Décision du CA N° 11/15 votée à l'unanimité :

Mandate le Président pour mobiliser les moyens financiers prévus à l'accord de programmation pour réaliser les actions suivantes:

- Soutien aux maitres d'ouvrages et suivi de l'accord de programmation
- Campagne de sensibilisation aux économies d'eau et quantification de la campagne 2024 de distributions de dispositifs individuels de récupération d'eau de pluie

A cet effet il pourra mobiliser en prévision de cette campagne 2024, toute nouvelle source de financement notamment le PO FEDER Région Bretagne au titre de l'adaptation au changement climatique (projet développé pour Breizhin en 2020) ou par exemple le contrat de partenariat Etat, Région Bretagne départements du Finistère et des Côtes d'Armor, ou toute autre source de financement. Ce programme devra explorer les domaines des usages des eaux agricoles et de leurs économies.

Coopération Franco-Québécoise

Décision du CA N° 12/15 votée à l'unanimité :

Autorise le président à participer ou déléguer la participation aux travaux de la coopération franco-québécoise, suivant les moyens obtenus en 2023

Mandate le Président pour mobiliser toute ressource complémentaire pour renforcer cette coopération de manière plus structurelle et développer de nouveaux programmes suivant les priorités retenues en 2023, notamment auprès de la région Bretagne.

Adhésion à la Fédération européenne des petites îles ESIN

Décision du CA N° 13/15 votée à l'unanimité :

- Désigne :

comme délégué Bruno Noury comme suppléant Ronan Juhel

- Autorise le Président à verser la cotisation 2023 soit : 300 €, et à s'associer aux travaux de la fédération.

Conférence des Régions Périphériques maritimes CRPM

Décision du CA N° 14/15 votée à l'unanimité :

Autorise le président à participer ou déléguer la participation aux travaux de la commission des îles de la CRPM correspondants aux enjeux et priorités de l'association. Dominique Yvon est désigné comme représentant.

Reconnaissance de la spécificité des îles du Ponant : suites de la loi 3DS

Décision du CA N° 15/15 votée à l'unanimité :

une réunion de travail pour compléter et finaliser les propositions d'amélioration de la prise en compte de l'insularité sera organisée le 15 juin 2023. La poursuite de l'identification des sujets à faire progresser pour la prise en compte

des spécificités insulaires et l'élaboration de propositions pour l'évolution des politiques publiques est une priorité pour l'année 2023

Budget prévisionnel 2023

Décision du CA N° 16/16 votée à l'unanimité : Valide le projet de budget primitif 2023 tel que présenté.

Mandate le président pour mettre en œuvre le budget soit :

- Mobiliser l'ensemble des financements pour la réalisation des actions programmées
- Mettre en place l'ensemble des actions constitutives de ce programme
- Procéder aux recrutements permis par la mobilisation des financements et nécessaires à la réalisation des actions.

XXXXXXXX

LE SECRETAIRE, Éric GRALL LE PRESIDENT, Philippe LE BERIGOT